

Séance du Conseil Municipal du jeudi 20 février 2020

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 07/02/2020

Présents : 14

L'an deux mille vingt et le vingt février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis BERGOGNE,

Votants: 14

Présents : Francis BERGOGNE, Anne-Marie SOBLECHERO, Guy PAGES, Christian SAINT LEGER, Eric BOURON, Sandrine BARAN, Laurent BAUDOT, Céline BONHOMME, Denise BRUN ARMAND, Dimitri COMTE, Gilles DE BOISGELIN, Marie FAVIER, Sophie MALIGE, Guilhem QUET

Secrétaire de séance:
Laurent BAUDOT

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Aménagement des forêts de Barjac 2021-2040 - 2020_05

Le Maire indique que le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement des forêts de la commune de Barjac établi par l'offie National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L212-1 du Code Forestier.

il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- un ensemble d'analyses sur la forêts et son environnement
- la définition des objectifs assignés à cette forêt
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal

- émet un avis favorable au projet d'aménagement forestier proposé par l'ONF pour la période 2021-2040
- demande aux services de l'Etat l'application des dispositions du 2° de l'article L122-7 du Code Forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites Natura 2000, conformément aux dispositions des articles R122-23 et R122-24 du Code Forestier.

Le Maire,
Francis BERGOGNE



Fait et délibéré le jour, mois et an ci- dessus,
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le 25/02/2020
et publication du 25/02/2020